

## Étude Eurotrak 2015 – faits et chiffres

### Prévalence, types et prévention des pertes auditives

- En Suisse, une personne sur douze dit avoir des problèmes d'audition (8% de la population). Parmi les adultes, ce taux atteint même un sur dix.
- 31% ont une perte auditive légère, 51% une perte modérée, 14% une perte sévère et 4% une perte profonde.
- 3,3% de la population possèdent un appareil auditif. Le taux d'adaptation, soit la part des personnes touchées qui utilisent un appareil auditif, n'atteint que 41%.
- Le taux d'adaptation varie fortement selon le groupe d'âge: si 54% des plus de 65 ans font appareiller leur perte auditive, ils ne sont que près de 25% parmi les 45-64 ans et 18% seulement parmi les moins de 44 ans.
- 76% des personnes qui ont effectué un test auditif l'ont fait auprès de leur généraliste, d'un spécialiste ORL ou d'un audioprothésiste. Seuls 35% de la population ont subi un test auditif au cours des cinq dernières années et 44% ne l'ont jamais fait.

### Apport des appareils auditifs

- 99% des utilisateurs indiquent que l'appareil auditif améliore leur qualité de vie.
- 95% des utilisateurs indiquent que l'appareil auditif est utile dans la vie professionnelle et accroît leur capacité de travail.
- Les utilisateurs d'aides auditives sont moins sujets à la dépression, ressentent moins la fatigue et dorment mieux que les personnes dont la perte auditive n'est pas appareillée.
- L'utilisation d'un appareil auditif améliore nettement la communication, les activités en groupe et le sentiment d'assurance et de sécurité en général.
- Si la perte auditive est appareillée, la situation de l'entourage de la personne concernée évolue également de manière positive.

### Satisfaction, appareillage

- Un appareil auditif est porté en moyenne neuf heures par jour.
- 80% des utilisateurs indiquent que leur appareil auditif fonctionne mieux que prévu ou comme prévu.
- 81% des utilisateurs sont dans l'ensemble satisfaits de leur appareil auditif.
- La majorité des personnes qui n'ont pas fait appareiller leur perte auditive ignorent qu'elles peuvent bénéficier de soutiens financiers par des tiers ou supposent que ce n'est pas le cas.

### Acceptation et rejet

- 95% des porteurs d'aides auditives interrogés indiquent n'avoir jamais ou seulement rarement été la cible de moquerie ou d'exclusion. En revanche, quelque 20% des personnes sans appareil auditif interrogées se sentent parfois brimées ou exclues.
- La principale raison de ne pas appareiller une perte auditive est l'impression subjective d'entendre encore suffisamment, respectivement le sentiment que la perte auditive n'est pas encore assez grave.

### Contexte de l'étude

L'étude se base sur un ensemble représentatif de 14 570 personnes.



Hearing Systems Manufacturers

Des entretiens ont été menés avec 619 utilisateurs d'aides auditives et 682 malentendants non appareillés.